HAL open science

L'Immaculée Conception. Une affaire anglaise et un grand signe dans le ciel.

Jean-Louis Benoit

To cite this version:

Jean-Louis Benoit. L'Immaculée Conception. Une affaire anglaise et un grand signe dans le ciel.. Revue Théologique des Bernardins, 2014, pp.51-74. hal-01018839

HAL Id: hal-01018839

https://hal.science/hal-01018839v1

Submitted on 6 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Immaculée Conception. Une affaire anglaise et un grand signe dans le ciel

Jean-Louis BENOIT
Université de Bretagne-Sud, Lorient, EA 4249 HCTI

Le pape Pie IX, dans sa bulle *Ineffabilis Deus*, le 8 décembre 1854, définit ainsi le dogme de l'Immaculée Conception :

> La Très Sainte Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, par privilège et par une grâce singulière du Dieu Tout-puissant, au regard des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée, intacte de toute tache de la faute originelle[1].

L'expression « Immaculée Conception » apparaît assez tard. On la trouve pour la première fois dans la seconde moitié du XIIIe siècle, chez Bonaventure, mais il est question, assez tôt, de la « Conception de Marie ».

Conception passive, cela s'entend, c'est-à-dire comment Marie a été conçue et non pas conception active : comment elle a conçu Jésus. Il n'y a d'ailleurs aucun parallèle à faire entre les deux. Jésus, comme en attestent les évangiles canoniques de Matthieu et Luc, a été conçu en dehors des lois naturelles, par la venue en Marie de l'Esprit Saint. On parlera de la conception virginale de Jésus ou de la maternité virginale de Marie. Marie, elle, a été conçue selon les lois habituelles de la procréation. La croyance en l'Immaculée Conception de Marie s'est imposée lentement à l'Église puisqu'elle a été officialisée seulement au XIXe siècle. Un autre privilège de Marie sera même établi encore plus tardivement avec le dogme de l'Assomption (Marie emportée au Ciel avec son corps glorieux), en 1950, le 15 août, par le pape Pie XII. Dans l'église orthodoxe, on célèbre la pureté de Marie sans péché (*Panaghia*), mais il n'y a pas de dogme de l'Immaculée Conception[2]. Nous retracerons brièvement l'histoire du culte marial en nous focalisant sur la croyance en l'Immaculée Conception et plus particulièrement sur sa lente définition pendant le Moyen Âge[3]. Nous nous demanderons pourquoi l'Angleterre a tenu une telle place dans le culte marial. Nous examinerons ensuite ses développements et les questionnements dont il fait l'objet au XIXe et au XXe siècle pour conclure sur la place de Marie dans la spiritualité et la foi contemporaines, au-delà même de l'Église catholique, où son culte est le plus formalisé.

---

[1] H. Denziger, *Enrichidion Symbolorum*, Fribourg-Bâle-Rome-Vienne, 1991, n°2803.

[2] Cf. J. Meyendorff, *Initiation à la théologie byzantine*, traduit de l'anglais, Paris, 1975, p. 198s. L. Glinka, « Marie dans l'orthodoxie », *Marie, l'Église et la théologie*, B. de Boisieu (dir.), Desclée, 2007, p. 261-290.

[3] Nous nous référons principalement aux ouvrages suivants : *Dictionnaire de Théologie Catholique*, A. Vacant, E. Mangenot, Paris, Le Touzey, 1910. Marielle Lamy, *L'Immaculée Conception, Étapes et enjeux d'une controverse au Moyen Âge (XIIIe-XVe siècle)*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2000. *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, B. Béthouart, A. Lottin (dir.), Arras, Artois Presses Université, 2005. M. Rubin, *Mother of God, a History of the Virgin Mary*, Yale University Press, 2009. R. Laurentin, *Court traité de théologie mariale*, Paris, 1953. H. Du Manoir, *Maria*, Paris, 1949. M. E. Patrizi, *L'Eucaristia e la madre del Signore*, Roma, ed. Citta nuova, 2011.

1 Fondements scripturaires du culte marial

Le culte de la Vierge est très ancien dans l'Église. La première image que nous avons d'elle, une des plus anciennes de l'art chrétien, se trouve sur une fresque de la catacombe de sainte Priscille. Elle date du début du IIIe siècle[4]. Une longue tradition exégétique a voulu lire l'Ancien Testament comme préfiguration du Nouveau. Ainsi la Vierge était préfigurée par la Femme opposée par Yahvé à Satan : « Je mettrai une hostilité entre toi et la femme entre ton lignage et le sien. Il t'écrasera la tête et tu la mordras au talon[5] » (Gn 3, 15). Elle est annoncée par les prophéties d'Isaïe : « Voici, la jeune femme[6] est enceinte, elle va enfanter un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel » (Is 7, 15) ou de Michée qui annonce le malheur puis le relèvement d'Israël à Bethléem : « C'est pourquoi il les abandonnera jusqu'au temps où aura enfanté celle qui doit enfanter » (Mi 5, 2). On l'a vue aussi préfigurée dans l'Arche de Noé, porteuse d'une humanité nouvelle, l'Arche d'alliance bâtie d'un bois précieux et d'or pur, le Buisson Ardent intact dans les flammes, comme Marie dans sa maternité virginale. Elle est la porte close du temple « par où est passé Yahvé le Dieu d'Israël » (Ez 44, 2), la toison de laine qui a recueilli toute la rosée à la demande de Gédéon (Jg 6, 36-38). Elle est annoncée par les grandes héroïnes féminines qui mènent Israël à la victoire : Déborah (Jg 4, 4-5), Judith (Jdt 10-16), Esther (Est 1-8). Elle est surtout la nouvelle Ève qui a réparé par son obéissance à la volonté divine le péché de la première femme, liée au Christ qui est le nouvel Adam. C'est Irénée qui le premier (†200) établit le parallèle Ève/Marie : « Parallèlement, nous trouvons Marie, le Vierge obéissante qui dit voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, à la différence d'Ève qui désobéit quand elle était encore vierge[7]. » La prophétie du rameau de Jessé a eu une importance particulière. Marie est bien sûr la tige (*virga*) qui devait sortir de la racine de Jessé. Saint Bernard écrit : « De ce grand miracle, Isaïe a expliqué le mystère plus grand encore : une tige sortira de la racine de Jessé, une fleur s'épanouira sur sa racine, comprenant que la tige est la Vierge et la fleur l'Enfant de la Vierge[8] ». Les Immaculistes aimeront tous à citer ce verset du *Cantique des cantiques* appliqué à Marie : « Tu es toute belle, mon amie, et il n'y a point de tache en toi » (Ct 4, 7). De même la Sagesse divine sera identifiée au Christ, la Sagesse Incarnée : « La Sagesse s'est bâti une maison « (Pr 4, 1), « La Sagesse n'entre pas dans une âme mauvaise, elle n'habite pas dans un corps soumis au péché » (Sg 1,4). Marie est souvent appelée « trône de la Sagesse ».

Marie est présente à des moments clés dans le Nouveau Testament. On suppose que Luc a recueilli de la bouche de la Vierge son témoignage sur des événements décisifs[9]. Lors de l'Annonciation, l'Ange du Seigneur souligne la plénitude des grâces qui la comblent : « Réjouis-toi comblée de grâce, le Seigneur est avec toi » (Lc 1, 28). Il lui annonce la naissance virginale du Messie : « Le Fils du Très Haut » (Lc 1, 32), « Fils de Dieu » (Lc 1, 35). Marie accepte la volonté de Dieu, rendant ainsi possible l'Incarnation et la Rédemption : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38).

---

[4] P. Testini, *Le catacombe e gli antichi cimiteri cristiani in Roma*, ed. Lapelli, Bologna, 1966, p. 288.

[5] La traduction latine de la Vulgate *ipsa conteret* renforce la tradition mariologique. Même ainsi rétabli le sens de la prédiction divine réserve une place décisive à la mère du Messie.

[6] La traduction grecque des LXX indique « la vierge » (*partenos*). Le terme hébreu *alhma* désigne une jeune fille ou une femme.

[7] *Adversus Haereses*, III, 22, 4, cité par M.E. Patrizi, *op. cit*., p. 592.

[8] Saint Bernard, « Homélies super missus est », II, 5, Bernard de Clairvaux, *A la louange de la Vierge Mère*, Paris, Le Cerf, Sources Chrétiennes, n°390, 1993, p. 139-141.

[9] Des exégètes mettent en cause l'authenticité de l'Évangile de Luc, concernant Marie. Ce n'est pas l'avis de René Laurentin qui accorde un grand crédit aux Évangiles de l'enfance (Cf. *Les Évangiles de l'enfance du Christ*, Paris, Desclée de Brouwer, 1981).

Sa cousine Élisabeth, elle-même enceinte de Jean-Baptiste, lorsqu'elle reçoit sa visite, redit les privilèges de Marie, sous l'action de l'Esprit Saint : « Bénie es-tu entre les femmes et béni le fruit de ton sein ! Et comment m'est-il donné que vienne à moi la mère de mon Seigneur ? » (Lc 1, 42-43). Marie répond par le Cantique du Magnificat : « Oui, désormais tous les âges me diront bienheureuse, car le Tout-puissant a fait pour moi de grandes choses. » (Lc, 1, 48-49). Après la nativité, lors de la Présentation de Jésus au temple, Siméon révèle la mission de l'enfant : « Lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple Israël » (Lc 2, 32) et annonce à Marie les souffrances qui l'attendent et qui l'associent à celles de son Fils : « Et toi-même une épée te transpercera le cœur » (Lc 2, 51). On la retrouve lors du premier miracle de Jésus à Cana. C'est elle qui lui demande discrètement d'intervenir pour donner du vin aux convives. Son intervention pleine de sollicitude s'accompagne d'une incitation à faire la volonté de son Fils : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le » (Jn 2, 5). Discrète pendant la vie publique de Jésus, elle est debout au pied de la croix, où elle reçoit de son Fils agonisant une mission maternelle envers « le disciple qu'il aimait », que la tradition identifie à Jean, et à travers lui, selon la tradition explicative de l'Église, envers tous ses enfants de la terre. Jésus lui dit : « Femme voici ton fils. Puis il dit au disciple : « Voici ta mère » (Jn 19, 26-27). On la revoit, enfin, avec les disciples assidus à la prière, après l'Ascension de Jésus, au moment de la Pentecôte (Ac 1, 14), pour recevoir à nouveau, avec l'Église naissante cette fois, l'effusion de l'Esprit Saint.

Il faut ajouter que dès les premiers siècles on attache aussi beaucoup d'importance aux Évangiles apocryphes, notamment au Protévangile de Jacques (milieu du IIe siècle)[10]. On y nomme les parents de Marie : Anne et Joachim, qui forment un couple stérile. Joachim s'est retiré au désert pendant quarante jours. Un ange apparaît à Anne pour lui annoncer la naissance d'un enfant. Joachim est également averti. Chacun part à la rencontre de l'autre pour l'informer et ils se retrouvent à la porte de la ville. Anne donne naissance à Marie. Elle est conduite au temple à trois ans. Elle sera fiancée à Joseph. Dans la plupart des versions du texte, l'ange qui s'adresse à Joachim ne dit pas « ta femme concevra », mais « ta femme a conçu ». De même, lorsque les deux époux se rencontrent, Anne s'écrie : « Voici, la veuve n'est plus veuve et la stérile a conçu ». Cela a suffi à accréditer l'idée d'une conception virginale de Marie. On évite par là même un écueil dans la reconnaissance de l'Immaculée Conception. Cependant, dès les premières années, les Pères se sont élevés contre cette lecture du Protévangile. Au IVe siècle, Epiphane s'oppose violemment à cette hérésie : « Elle n'est point née en dehors des règles ordinaires de la nature, mais, comme toute créature humaine, de la semence d'un homme et du sein d'une femme[11]. » On ne reviendra plus sur cette réalité physiologique. Les évangiles apocryphes, où se mêlent trop de légendes, ne seront pas retenus dans le canon des Écritures Saintes, mais leur influence reste grande puisque le nom des parents de Marie, ainsi que la fête de la Présentation de Marie au temple sont conservés dans la liturgie catholique.

2 Le rôle des théologiens anglais dans le débat sur l'Immaculée Conception : la bogue et la châtaigne

Les premiers Pères rivalisent pour exprimer la pureté de Marie. Ambroise, Origène, Augustin[12], Ephrem, qui la proclame : « Immaculée et infiniment éloignée de toute tache de péché[13] », Sophrone : « Nous l'appellerons Immaculée, parce que nulle corruption ne

[10] E. Amann, *Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins*, Paris, 1910.
[11] *Panarion Haer*. 79, 5, PG 642, col. 748, trad. Amann, *op., cit.*, p. 18-19.
[12] *De Natura et Gratia*, 42, PL 44, 267.
[13] *Ad Sanctam Dei Genetricem Oratio*. Voir I. Ortiz de Urbina, *Patrologia syriaca*, Rome, 1965, p. 76-77.

l'atteignit jamais[14] ». Le concile d'Éphèse confirme une croyance devenue courante. En 431 on proclame Marie « Mère de Dieu » (*Theotokos*), ce qui fonde son hyperdulie (et nullement sa latrie, culte rendu à Dieu seul). Cela, contre la doctrine de Nestorius qui ne la voulait que *Christotokos*, mère du Christ, dans sa seule humanité. Le concile définit ainsi, plus précisément, l'union indivisible, sans confusion, entre l'humanité et la divinité dans la personne du Christ. Certes, Marie, simple créature, n'a pas donné naissance à la nature divine de Jésus-Christ, mais lui a permis de prendre chair, de s'unir à sa nature humaine en une personne indissociable. Dès lors, une tradition hymnologique va se développer à la gloire de Marie. Les théologiens ne sont pas en reste. Arrêtons-nous un instant sur un important mariologue, Jean Damascène († 749). Approfondissant la théorie de Grégoire de Naziance († 390), selon laquelle Marie a été sanctifiée, purifiée à l'avance par l'Esprit Saint, il affirme déjà que, dès le sein de sa mère, Marie fut pure et sans tache :

> Admirable sein d'Anne, grâce auquel se développa lentement, où se forma et d'où naquit une enfant toute sainte. Entrailles qui avez porté un ciel vivant[15].

Marie est sans tache, Immaculée[16]. Elle est plus pure que tous les êtres sans exception, après Dieu :

> Les épithètes du cantique sur la parfaite beauté de l'épouse s'appliquent à elle. Cela suppose une exemption absolue du péché et par conséquent la conception immaculée, bien que ce privilège ne soit pas mentionné expressément[17].

Il va jusqu'à promouvoir une véritable consécration à Marie :

> Souveraine, mère de Dieu et Vierge, nous te consacrons notre esprit, notre âme et notre corps, chacun de nous en sa personne, nous voulons t'honorer par des psaumes, des hymnes, des cantiques inspirés[18].

On trouve déjà chez lui le motif de la médiatrice céleste : « De tous les biens, elle est devenue pour nous la médiatrice. En elle Dieu s'est fait homme et l'homme est devenu Dieu[19] ».

La fête de la Conception de Marie apparaît Byzance à la fin du VIIe siècle[20], après celle de la Nativité de Marie, de l'Annonciation et de la Dormition. Le monastère Mar Saba ou Laure de saint Sabas, installé en Palestine, près de Bethléem sera un foyer de cette dévotion et de cette fête. Fondé par saint Saba (443-532), il est dédié à Marie Mère de Dieu, le 12 décembre 490. Jean Damascène sera l'abbé de ce monastère. Il y défendra le culte marial et le culte des icônes (les deux étant liés dans une théologie de l'Incarnation). En 645 des moines du monastère oriental, menacés par l'invasion musulmane, viennent s'installer à Rome avec les reliques de saint Sabas, sur le petit Aventin. Depuis 680, il joue un rôle important dans le lien entre l'Orient et l'Occident, notamment dans la diffusion de la fête. En Occident cette fête sera limitée. Alors qu'elle disparaît presque partout, on trouve des preuves de cette célébration dans l'Angleterre méridionale, avant la Conquête normande, dès le début

---

[14] Saint Sophrone de Jérusalem, *Epistola synodica*, cité par Alphonse de Liguori, *Les Gloires de Marie*, éd. Saint-Paul, Paris, 1989, p. 228.
[15] Jean Damascène, *Homélies sur la Nativité et la Dormition*, Pierre Voulet, Sources Chrétiennes, n°80, p. 49.
[16] *Ibid*., p. 20.
[17] P. Voulet, *op. cit.*, p. 20.
[18] Jean Damascène, *op., cit*., p. 119.
[19] *Ibid*., p. 164.
[20] Cf. A. De Adama, « La fiesta de la Concepción de Maria », *Estudios Ecclesiasticas*, 36 (1961), p. 428, cité par Marielle Lamy, *op., cit*., p. 29. Téoteknos de Livias est le premier à avoir parlé de la naissance de Marie comme « d'une argile pure et immaculée ».

du XIe siècle. Trois calendriers (2 à Winchester, 1 à Worcester), deux missels pontificaux (Exeter, Canterbury) signalent cette fête fixée le 8 décembre, neuf mois avant la fête de la Nativité le 8 septembre.

> Guillaume le Conquérant s'empare de l'Angleterre en 1066, il installe Lanfranc sur le siège de épiscopal de Canterbury et le charge en 1076 de mener à bien une réforme liturgique et ecclésiastique. C'est alors que Lanfranc aurait supprimé la fête[21].

La dévotion mariale reste vive et la fête réapparaîtra avec force au début du XIIe siècle dans tout le domaine anglo-normand, aussi bien en Angleterre qu'en Normandie. À partir de 1120, la fête est officialisée à Westminster, Reading, Edmundsbury, Saint Albans, Gloucester, Worcester[22]… De 1120 à 1140 l'Angleterre est un foyer très actif du culte marial. Ses promoteurs sont des personnalités ecclésiastiques issues des milieux anselmiens. Anselme de Canterbury († 1109) est un théologien de premier plan. Sa piété mariale est intense, il écrit que cette mère très pure est « d'une pureté telle qu'on ne peut s'en représenter de plus grande au-dessous de Dieu[23] ». Cependant, il considère qu'elle a été conçue dans le péché et qu'elle--même est née avec le péché originel, puisqu'elle aussi a péché en Adam (*Cur Deus homo*, p. 119, *ibid*.). Elle a été purifiée au moment de l'Annonciation, en vue de sa maternité divine, non pas par l'Esprit Saint, comme beaucoup le disent, mais par les mérites anticipés de son Fils. Autour de lui et de sa mémoire, des disciples et amis ont constitué ce que Marielle Lamy appelle un véritable « parti dévot qui va jouer un rôle essentiel[24] ». Citons son neveu Anselme le jeune, abbé de saint Edmundsbury, Osbert de Clare, prieur de Westminster et Eadmer, moine de Canterbury, ancien secrétaire d'Anselme et biographe de son maître, Nicolas de Saint Albans. Ils se font les propagandistes irrésistibles de la fête de la Conception et du culte marial. Deux œuvres qu'il est difficile de dater (1120-1240) joueront un rôle important : le *Sermo de Conceptione Beatae Mariae*, longtemps attribué à tort à Anselme et que l'on désigne aujourd'hui comme le Pseudo-Anselme et le *Tractatum de Conceptione Beatae Mariae Virginis* (daté traditionnellement en 1124) d'Eadmer. Ces œuvres ont un tel écho, notamment la deuxième, qu'elles vont susciter une réponse foudroyante d'un maître en matière de théologie : saint Bernard. Celui-ci expose ses arguments contre la fête de la Conception[25], dans une lettre aux chanoines de Lyon (1139), qui célébraient cette fête (un lien entre l'Église de Lyon et l'Église anglaise est probable). D'après saint Bernard, c'est une fête contre la tradition et la raison. Sans doute, la mère du Seigneur fut sainte avant d'être née, admet-il, et c'est déjà beaucoup, comme Jérémie (Jr 1, 5) et Jean Baptiste (Lc 1, 15). Il accorde même que, par une grâce spéciale, Marie fut indemne de tout péché durant sa vie :

> Il convenait en effet à la reine des Vierges, par un privilège de sainteté singulier, de mener une vie sans aucun péché, elle qui enfanterait le destructeur du péché et de la mort et obtiendrait pour tous le don de la vie et de la justice[26].

---

[21] M. Lamy, *op. cit*., p. 34.
[22] E. Bishop, « On the origins of the Feast of the Conception of the Blessed Virgin Mary », *Liturgica Historica*, Oxford, 1918, p. 24.
[23] Anselme, « De Conceptu virginali et de originali peccato », *Opera omnia*, éd. F. Schmitt, t. II, Edimbourg, 1946, p. 159.
[24] M. Lamy, *op. cit*., p. 35.
[25] Bernard de Clairvaux, « Epistola 174 », éd. J. Leclerc, C.H. Talbot et H.M. Rochais, *opera omnia*, t. VII, Rome, 1974, p. 388-392.
[26] *Ibid*., p. 390.

Cependant cela ne signifie pas qu'elle ait été conçue sans péché. En effet, dans la mesure où elle a été conçue naturellement, de l'union d'un homme et d'une femme, elle l'a été dans le péché. Depuis saint Augustin, il est devenu courant de dire que le péché originel se contracte de manière quasi héréditaire dans la conception. L'acte charnel est entaché de concupiscence : « *Certe peccatum quomodo non fuit, ubi libido non defuit* ? » (Vraiment, comment le péché n'existerait pas là où la concupiscence a été présente ?) (p. 391).

Il admet donc seulement une sanctification *in utero*, mais refuse l'idée d'une conception immaculée. Pour terminer il se soumet au jugement de l'Église, mais il influencera pour longtemps la pensée sur ce point.

Ces théories seront contestées par les immaculistes.

D'abord l'idée de la transmission du péché originel par l'acte sexuel est discutée. Anselme considère que le péché est une privation de la justice et que cette dette (*debita justitiae*) se transmet à l'âme rationnelle de manière quasi juridique, plutôt qu'à l'être physique. Anselme a une formule choc :

> Il n'y a pas plus de culpabilité dans la semence que dans un crachat ou dans du sang, néanmoins, de cette semence par laquelle il advient à l'existence, l'homme reçoit aussi la nécessité de contracter, au moment de l'infusion de l'âme rationnelle, le péché, qui est la véritable impureté[27].

De plus, en rappelant saint Augustin, invoqué cette fois dans un sens opposé, on notera que l'union conjugale est exempte de culpabilité. Elle est même une loi de Dieu qui peut être méritoire, c'est ce qu'écrit Nicolas de Saint Albans (*Liber de celebranda conceptione*, éd. Talbot, p. 110). Elle est un devoir, à plus forte raison si elle a été explicitement demandée par Dieu, comme c'est le cas pour Zacharie et Elisabeth ou Anne et Joachim, écrit Alexandre Neckam[28].

Une réponse à cette difficulté d'envisager la conception de Marie a été de dissocier la conception charnelle et la conception spirituelle, c'est-à-dire l'infusion de l'âme dans le corps, qui selon les croyances pseudo-scientifiques de l'époque, suivait la procréation physique. Cette sanctification s'applique à l'âme avant l'infusion dans le corps, dans le cas de Marie. On trouve cette idée chez Nicolas de Saint Albans (*ibid*., p. 114) et dans le *Sermo de conceptione beatae Mariae* du Pseudo-Anselme :

> S'il ne lui plait pas de célébrer la conception charnelle qu'au moins il lui plaise de célébrer la création spirituelle de son âme et la conjonction de l'âme et du corps. Ô quel jour est celui-là quand l'âme digne de notre réparation est créée et sanctifiée et unie au corps très saint ! » (PL 159, col. 322).

Eadmer reste le principal défenseur de ce culte. Lui aussi écarte l'idée du péché d'Anne et Joachim qui aurait atteint Marie (*l'infectio carnis*) :

> S'il y eut quelque chose du péché originel et du vice commun dans la génération de Marie, ce fut le fait des géniteurs et non de l'engendrée […] Si Dieu permet à la châtaigne d'être conçue et formée au milieu des épines sans subir leur piqûre, ni y participer, comment n'aurait-il pas accordé le même privilège au temple humain qu'il se préparait pour l'habiter ? (*Tractatus de Conceptione*, PL 159, col 305).

Comme Nicolas de Saint Albans, il va surtout développer la métaphore de la construction du temple de Dieu, de son sanctuaire, de son tabernacle. Ce temple, ce tabernacle, c'est bien sûr Marie, où va habiter le Fils de Dieu. Il fallut qu'il fût très pur pour accueillir cet hôte divin. Il écrit :

---

[27] Anselme, « De Conceptu virginali et de originali peccato », *Opera omnia*, p. 135.

[28] Cf. A. Noyon, « Notes bibliographiques sur l'histoire de la théologie de l'Immaculée Conception », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 6, 1914, p. 217.

> Je te le demande, les fondations du palais n'apparaîtraient-elles pas dès le début trop faibles, impropres à la construction qui se serait ensuite édifiée ? Alors qu'il était bâti par l'action de l'Esprit Saint, si ces fondations, à savoir le commencement de la formation de la bienheureuse Marie, ont été altérées, certainement alors, elles étaient impropres, inadaptées à la construction elle-même. (PL, 159, 307)

Eadmer s'appuie sur les nombreuses références bibliques qui évoquent la pureté du tabernacle ou de la maison que se construit la Sagesse. Osbert de Clare renchérit sur les mêmes images :

> Et si l'Esprit de Dieu a purifié et instruit le bienheureux Jean … il ne faut pas douter que la maison de la Sagesse de Dieu, construite dans les entrailles de sa mère soit remplie tout entière de la grâce de l'Esprit Saint, consumée par son feu, blanchie par l'éclat des vertus et même purifiée corporellement de toute tache[29].

Il ne suffit pas à Eadmer de dire que Marie a été purifiée. Il pose une prédestination de Marie, exemptée du péché originel, par un privilège, une grâce éminente qui dépasse toute intelligence :

> Tous les hommes ont péché en Adam, (Rm 5,12). Vérité certaine et, je le déclare, il n'est pas permis de la nier. Mais en considérant l'imminence de la grâce divine en vous, Ô Marie, je remarque que vous êtes placée d'une façon inestimable, non pas parmi les créatures, mais, à l'exception de votre Fils, au-dessus de tout ce qui a été fait. D'où je conclus que dans votre Conception, vous n'avez pas été enchaînée par la même loi naturelle aux autres hommes, que vous êtes restée complètement affranchie de l'atteinte de tout péché et cela par une vertu singulière et une opération divine impénétrable à l'intelligence humaine[30].

Eadmer est le premier à établir le syllogisme : Dieu pouvait préserver Marie du péché. Il le voulait, à cause de la maternité divine. Donc il l'a fait : « Potuit plane et voluit, si igitur voluit, fecit » (PL 159, 305). Il insiste beaucoup sur le caractère si « ineffable et sublime » de ce principe que « l'esprit humain, quelle que soit sa perspicacité ne peut se hausser jusqu'à lui » (PL 159, 305). Osbert de Clare s'estime très heureux d'avoir pu rallier des théologiens fameux. Il s'adresse à Anselme le jeune pour qu'il se joigne à eux (*Epistola ad Anselmum*). On doit noter que les justifications théologiques viennent après l'initiative liturgique d'instaurer la fête et de la défendre. Eadmer y voit une victoire des humbles et des simples. Il remercie Dieu qui révèle ses mystères aux enfants et les cache aux sages et aux savants (Lc 10, 21). Il y a un caractère populaire dans le succès de cette fête et de l'élaboration théologique qui la suit.

Un autre fait nous le prouve, c'est l'importance, dans la controverse, de la littérature des miracles qui surgit et vient défendre le conceptionisme dans l'Angleterre anglo-normande du XIIe siècle. Anselme le Jeune est l'auteur des premiers miracles en latin qui racontent les merveilles opérées par la Vierge Marie dans le monde entier[31]. Guillaume de Malmesbury en donnera une version célèbre *De laudibus et miraculis Beatae Mariae Virginis*[32]. Il y raconte notamment un miracle souvent invoqué. Helsin, abbé de Ramsey, a été envoyé par le roi Guillaume de Normandie, en mission au Danemark, pour éviter que le roi Canut n'intervienne en Angleterre, pour en chasser les envahisseurs normands. Le saint abbé s'acquitte de sa fonction. Au retour, une violente tempête met son bateau en danger. Il prie la Vierge, un ange

---

[29] Osbert de Clare, « Epistola ad Anselmum », in *Eadmer monachi Cantuariensis Tractatus de Conceptione sanctae Mariae*, éd. Thurston-Slater, Fribourg, 1904, p. 55-56.

[30] Eadmer, *Tractatus*…, cité et traduit par J.P. Dufour, *En l'honneur de la Vierge Marie*, Tequi, 2004, p. 213.

[31] Cf. R. W. Southern, « The English origins of the Miracles of the Virgin », *Mediaeval and Renaissance studies*, 4, 1958, p. 176-216. Southern contredit Adolf Mussafia qui classe ces collections sans leur attribuer d'auteur.

[32] J.M. Canal, *El libro : De Laudibus et Miraculis sanctae Mariae de Guillermo de Malmesbury*, Rome, Alma libreria, 1968.

apparaît, revêtu des vêtements épiscopaux. Il promet à Helsin l'apaisement de la tempête, si celui-ci s'engage à faire célébrer en Angleterre la fête de la Conception. Helsin accepte. Ce miracle sera repris par tous les immaculistes. Ces miracles sont traduits et versifiés en français (anglo-normand) pour la première fois par le moine de Londres Adgar dans son ouvrage *Le Gracial*[33] vers 1165. Ces *Miracles de Notre-Dame* connaîtront un immense succès. Ceux de Gautier de Coinci, un moine de Soissons, sont conservés dans plus de quatre-vingts manuscrits. La littérature pieuse en langue vernaculaire, destinée aux laïcs, a donc largement contribué à la diffusion du culte marial.

Anselme le Jeune, dont on ne dira jamais assez l'influence, a été abbé de Saint Sabas à Rome, centre de la dévotion conceptionniste (héritier du monastère du même nom à Jérusalem). Son installation en Angleterre a permis l'implantation de la dévotion dans un climat culturel et religieux propice.

La controverse n'est pas terminée, même si la fête est célébrée en Angleterre et en Normandie. L'autorité de saint Bernard pèse de tout son poids. Au XIIIe siècle le débat se déplace à l'université de Paris dominée par les frères prêcheurs. Thomas d'Aquin préfère que soit fêtée la sanctification *in utero* de Marie, plutôt que son Immaculée Conception. On ne connaît pas la date de cette sanctification (celle de Jean Baptiste est au sixième mois, à la Visitation). Il n'admet aucune exception, si ce n'est Jésus, à la tache originelle. Les Britanniques ne baissent pas les bras. L'Angleterre est un foyer scolastique vivant dans ses universités de Cambridge et d'Oxford. Deux maîtres vont s'y illustrer. Guillaume de Ware est maître à Oxford et à Paris entre 1290 et 1300. Dans son *Quaestio de conceptione Mariae* (ed. Quaracchi, 1904). Il considère que la grâce qui empêche la faute est équivalente à la grâce qui permet de pardonner ou de racheter la faute. Il introduit ainsi la notion de rédemption préventive :

> Marie a donc eu besoin de la Passion du Christ non à cause d'un péché qui existait, mais qui aurait existé si son propre Fils ne l'avait préservée par la Foi. (p. 69).

Il reprend et cite des arguments d'Eadmer, d'Alexandre Neckam, du Pseudo-Anselme et de Robert Grossetête. Il reprend notamment la théorie des « convenances ». Dieu doit le faire, donc il le fait :

> Le Fils doit se donner une mère aussi pure qu'il est en son pouvoir, c'est-à-dire qu'il doit la garder de toute impureté plutôt que de la purifier d'une souillure déjà présente (p. 113) : *Et quod potuit, congrum fuit quod fecerit* (« Puisqu'il le pouvait, il était convenable qu'il le fît. »).

Jean Duns Scot, un Écossais qui a enseigné à Oxford et à Paris vers 1300, va dans le même sens. Comme Anselme, il ne s'attache pas à une conception biologique de la transmission biologique du péché originel, mais plutôt juridique. Il reprend l'argument de la Rédemption anticipée par le Christ de sa mère en soulignant même le caractère plus grand encore de la « Rédemption préventive » de Marie :

> C'est Marie qui avait le plus besoin du Christ comme Rédempteur en effet, elle aurait contracté le péché originel en raison de la propagation commune. Si elle n'avait été prévenue par la grâce du médiateur, et comme les autres eurent besoin du Christ pour que leur soit remis par ses mérites un péché déjà contracté ainsi Marie eut besoin plus encore du médiateur prévenant le péché, afin de ne pas le contracter[34].

Le Christ a donc agi envers sa mère comme un « parfait Médiateur », qui, loin d'enlever au mérite de sa médiation, l'accomplit :

---

[33] Adgar, *Le Gracial*, éd. Pierre Kuntsmann, Université d'Ottawa, 1982.
[34] In *Sent. III d 3, Ordinatio*, éd. Quaracchi, 1904, p. 19.

> À l'égard de nulle autre personne il n'a exercé sa médiation de façon plus excellente qu'à l'égard de Marie… Or ceci ne serait point s'il n'avait mérité de la préserver du péché (p.14).

On ne sait si la légende selon laquelle Jean Duns Scott a réfuté en une journée à Paris tous les arguments des maculistes est vraie, désormais l'affaire est entendue chez la majorité des théologiens. Les franciscains s'en feront les ardents défenseurs. Un carme anglais Jean Baconthorpe (1330-1340) contribue aussi beaucoup à ce combat. Seuls les dominicains feront une longue et inutile résistance.

Il reste à tenter d'expliquer la place prépondérante de l'Angleterre dans l'établissement de cette célébration et de cette doctrine. Les adversaires du culte ont une curieuse explication. Pierre de Celle évoque le climat insulaire de l'Angleterre :

> Des vapeurs humides leur montent de l'estomac au cerveau qui projette des images fantasmatiques… les Anglais prennent leurs songes pour des visions[35].

Plus sérieusement, il faut se contenter d'hypothèses[36]. Les fondateurs du culte sont des moines qui viennent d'Italie, en particulier Anselme le jeune, nous l'avons dit, d'abord abbé de Saint Sabas à Rome, puis abbé d'Edmundsbury en 1120. C'est lui qui rétablira la fête en Angleterre. Nous avons évoqué le rôle de transition du monastère de Saint Sabas entre l'Orient où la dévotion apparaît et l'Occident. Le domaine anglo-normand, malgré les difficultés du début de la Conquête, est très riche culturellement. Un réel trilinguisme (anglais, français et latin), favorise l'essor d'une littérature hagiographique et mariale aussi bien en latin qu'en français (sans parler de la littérature profane qui y fleurit aussi). La vie de cour et la vie monastique sont intenses. L'échange entre les îles et le continent sera régulier, surtout avec l'avènement des universités. Un lien très fort existe entre la religion populaire et la religion savante. D'ailleurs on peut dire que l'immaculisme est une victoire du peuple chrétien sur les théologiens, qui l'ont suivi. La dévotion et la piété mariale attisées par les pratiques liturgiques (la fête) et la littérature en langue vernaculaire (les miracles de Notre-Dame) ont imposé cette « pieuse croyance »[37]. Le Concile de Bâle (1439) la confirme solennellement. Le pape Sixte IV (un franciscain), en 1476, y revient pour mettre un terme aux polémiques à ce sujet dans l'Église.

3 Marie Immaculée chez les protestants et les musulmans

Alors que les catholiques s'appuient sur la tradition et l'interprétation des Écritures, guidée par le magistère de l'Église, ce qui permet une évolution progressive des dogmes à la lumière de l'Esprit (« quand il viendra lui l'Esprit de vérité il vous introduira dans la vérité tout entière », Jn 16, 13), les protestants appliquent strictement le principe *Sola Scriptura*. La Réforme s'opposera donc au culte marial sur la plupart des points. Cependant, sur la question de l'Immaculée Conception, les différences sont minimes. Zwingli, le réformateur de Zurich, (1484-1531) y reste fidèle en affirmant que Marie fut et resta « éternellement pure[38] ». Luther reconnaît la virginité perpétuelle de Marie (les « frères » du Seigneur, selon l'usage biblique du mot dans l'Évangile, sont ses cousins). Elle est mère de Dieu. Ce dont il faut louer le Tout Puissant seul. Luther reprend la thèse augustinienne de la préservation du péché à propos de Marie : « Il était juste qu'elle fût conservée sans tache, cette personne de qui le Christ

---

[35] *Epistola* 171, PL 202, col 614.

[36] Théodore de Tarse est venu en 669 en Angleterre pour être abbé de Canterbury. Il importe le premier la tradition byzantine. Cf. Denis Hüe, *La poésie palinodique à Rouen*, Champion, 2002, p. 63.

[37] Cf. J. Galot, « L'Immaculée Conception de Notre-Dame », *Maria*, t. VII, Paris, 1964, p. 83.

[38] A. et F. Dumas, *Marie de Nazareth*, Genève, Labor et Fides, 1989, p. 106.

prendrait la chair victorieuse sur tous les péchés. » (Sermon de 1515, W 4, 694). Il parle de Marie « rachetée » et « purifiée » (1540, W 39/II, 107 ; 1543, W 53, 640). Il écrit dans un sermon de 1516, en faisant les distinctions de Thomas d'Aquin :

> Aussi de manière normale s'est développé le fœtus de Marie jusqu'au moment de la seconde conception, c'est à dire de l'infusion de l'âme. Mais la seconde conception, en restant à une croyance pieuse, advint sans le péché originel et donc Marie, avec l'infusion de l'âme à l'instant premier où elle commence à vivre fut purifiée du péché originel et fut en même temps ornée des dons de Dieu[39] (W. 17/II, 289).

On sait que dans le Coran, Jésus n'est pas le Fils de Dieu, qu'il n'est pas mort sur la croix (un sosie lui a été substitué), qu'il n'est pas ressuscité non plus. Il est seulement un prophète. Marie, néanmoins, est souvent évoquée dans le Coran comme la mère de Jésus en des termes qui, hormis ces différences fondamentales, n'en sont pas moins très élogieux et très proches du christianisme. Le péché originel n'est pas une croyance de l'islam. Il n'empêche que Marie est présentée comme « tout pure » en des termes qui rappellent l'Évangile et les propos des immaculistes :

> Les anges dirent à Marie : Dieu t'a choisie, il t'a rendue exempte de toute souillure, il t'a élue parmi toutes les femmes de l'univers (Coran, III, 37).

L'Annonciation, la conception virginale de Jésus, sont reprises à peu près à l'Évangile de Luc :

> Les anges dirent à Marie. Dieu t'annonce son Verbe. Il se nommera le Messie, Jésus, fils de Marie, honoré dans ce monde et dans l'autre et un des confidents de Dieu […] Seigneur, répondit Marie, comment aurais-je un fils ? Aucun homme ne m'a approchée. C'est ainsi répond l'ange, que Dieu crée ce qu'il veut. Il dit : sois et il est (Coran, III, 40-42, cf. aussi XIX, 20-22).

Marie est donc vénérée dans l'islam et il n'est pas rare de voir des musulmans venir la prier dans des sanctuaires chrétiens qui lui sont dédiés, par exemple à la maison de Marie à Éphèse en Turquie, où les trois derniers papes sont venus en pèlerinage, ou bien à Notre-Dame de Bechouate au Liban où une statue de Notre-Dame de Pontmain s'est animée en présence d'un jeune musulman, lui inspirant une très belle prière et produisant de nombreux miracles, depuis 2004[40].

4 Progressivité du culte marial

Le culte marial s'est développé progressivement dans l'Église catholique qui considère que l'Esprit Saint est à l'œuvre pour révéler les secrets et les grandes choses que Dieu a faites pour la jeune fille de Nazareth. Un autre dogme, un autre privilège de Marie, ne sera reconnu que le 15 août 1950 par le pape Pie XII : l'Assomption de Marie. Y en aura-t-il d'autres ? Au cours du Concile Vatican II, certains théologiens espéraient voir proclamer les dogmes de « Marie Médiatrice » et « Marie Co-Rédemptrice ». Ceux qui craignaient le risque d'une « mariolâtrie » s'y sont opposés[41]. Le Concile a plutôt recentré le culte marial sur le culte

---

[39] Cf. Carlo Collo, « Maria nel pensiero de Luther », *Theotokos*, 1996, n°1, p. 223-226. Cf. aussi Alain Joblin, « Les protestants et le culte marial », *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, B. Bethouard, A. Lottin (dir.), Artois Presses Université, 2005, p. 323-336.

[40] Cf. Emma Aubin-Boltanski, « La Vierge, les chrétiens, les musulmans et la nation. Liban, 2004-2007 », *Terrain*, n°51, 2008/2, p. 10-29.

[41] Cf. Guillaume Cuchet, « Mariologie et nouvelle théologie (1950-1965). Le cas d'Yves Congar », *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours, op. cit.,* p. 420-430.

prioritaire dû au Christ. Cependant, le chapitre VIII de la constitution *Lumen gentium* proclame Marie Mère de l'Église et sanctuaire de l'Esprit Saint :

> Elle reçoit cette immense charge et dignité d'être la Mère du Fils de Dieu et par conséquent la fille de prédilection du Père et le sanctuaire de l'Esprit Saint, don d'une grâce exceptionnelle qui la met bien loin au-dessus de toutes les créatures dans le Ciel et sur la terre[42].

Les apôtres les plus fervents de Marie, comme Louis Grignion de Montfort, avaient, déjà, ce souci d'éviter les déviations d'une fausse dévotion, en fixant comme objectif du culte marial l'amour du Christ. La formule de Grignion de Montfort : « À Jésus par Marie » explicite cette subordination. Le pape Jean-Paul II, héritier de la piété polonaise, reprendra à ce saint sa devise de consécration : *Totus tuus* (« Je suis tout à toi Marie ») et publiera une encyclique mariale : *Redemptoris mater*. La mariologie est devenue une branche florissante de la théologie[43]axée sur la christologie, l'anthropologie et l'exégèse, confrontée à l'œcuménisme et à la théologie féministe[44].

La piété populaire a toujours accompagné, voire précédé, les élaborations doctrinales. Il en est allé ainsi de l'Immaculée Conception. Deux ouvrages ont eu une grande importance dans ce lien entre religion populaire et religion savante : *Les gloires de Marie* d'Alphonse de Liguori, publié à Naples en 1750, mais diffusé en France seulement en 1830 et *Le traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* de Louis-Marie Grignion de Montfort, écrit sans doute vers 1712, mais oublié dans un grenier jusqu'en 1842. On le voit, le XIXe siècle est le grand siècle de Marie. Des apparitions viennent confirmer ces avancées doctrinales. Que l'on y croie ou pas, on doit considérer ces « mariophanies » comme des manifestations spectaculaires de la piété populaire. Elles ont donné lieu à des pèlerinages considérables. Déjà le 9 décembre 1531, au Mexique, la Vierge apparaît à un Indien, Juan Diego, se révélant à lui comme « l'Immaculée, la Mère de Dieu ». Elle fixe son image sur son manteau, selon un processus d'inculturation, c'est-à-dire d'adaptation de l'évangélisation à une nouvelle culture. Comme l'écrit Angelo Amato, « Marie est justement la protagoniste de cette médiation culturelle, comme si elle confiait le Christ au nouveau continent[45]. » Cette image est conservée intacte sur ce fin tissu d'agave. Chargée de signes qui parlent aux Aztèques, elle est vénérée à Mexico dans le sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe, le lieu de pèlerinage marial le plus fréquenté du monde avec vingt millions de pèlerins par an. La Vierge y apparaît comme « la Femme » de l'Apocalypse (ch. XII). Cinq apparitions reconnues attisent la piété dans la France du XIXe siècle qui sort déchristianisée de la Révolution : Paris (1830), La Salette (1846), Lourdes (1858), Pontmain (en Mayenne 1871), Pellevoisin (dans l'Indre 1876)[46]. Retenons celles qui ont un rapport direct avec l'Immaculée Conception. En 1830, la Vierge apparaît à plusieurs reprises à une religieuse des sœurs de la charité, Catherine Labouré, à Paris, dans la chapelle de la rue du Bac[47]. Elle lui demande notamment de faire frapper une médaille qu'elle lui montre. Elle sera appelée plus tard « médaille miraculeuse ». Marie y apparaît écrasant de son talon la tête du serpent. Elle est entourée de la prière « Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ». Au dos de la médaille on aperçoit une couronne de douze

---

[42] *La Vierge Marie dans l'enseignement des papes*, Solesmes, 1981, p. 259.

[43] Cf. *Marie, l'Eglise et la théologie. Traité de mariologie*, dir. Béatrice de Boissieu, Philippe Bordeyne et Silvano Maggiani, Paris, Desclée, 2007.

[44] Cf. *ibid*., ch. VIII, IX, X. Le chapitre X de la troisième partie « Marie dans la théologie féministe » de Marinella Perroni fait le point sur les tentatives pour faire échapper Marie à un « système patriarcal chrétien », p. 291-317.

[45] Angelo Amato, « Marie dans la perspective de l'inculturation », *Marie, l'Eglise et la théologie, op. cit,* p. 277.

[46] Cf. Y. Chiron, *Enquête sur les apparitions de la Vierge*, Paris, Perrin, 2007.

[47] R. Laurentin, Ph. Roche, *Catherine Labouré et la médaille miraculeuse. Documents authentiques (1830-1876)*, Paris, Lethielleux, 1976.

étoiles, un M lié à la croix et deux cœurs unis. La couronne fait référence au chapitre 12 de l'Apocalypse :

> Un grand signe apparut dans le Ciel, une Femme, le soleil l'enveloppe, la lune est sous ses pieds et douze étoiles couronnent sa tête. Elle crie dans les douleurs de l'enfantement.

Cette apparition, connue d'abord par les miracles attribués à la médaille, encouragera la proclamation du dogme, en 1854[48]. En 1858, soit quatre ans après cette proclamation, une « belle dame » apparaît quinze fois à une jeune fille illettrée de Lourdes, Bernadette. Le 15 mars, à la demande de Bernadette, qui transmet la question de son curé, la dame donne son nom : « Je suis l'Immaculée Conception » (elle lui parle en dialecte occitan). Bernadette ne connaît pas ces notions. Son curé lui fait remarquer qu'elle n'a pas pu dire cela mais : « Je suis conçue sans péché. ». Bernadette répète et confirme la phrase. Maximilien Kolbe, un franciscain polonais, mort à Auschwitz en 1941, fondateur de la Mission de l'Immaculée, méditera sur cette étrange identité, d'une rare profondeur théologique en insistant sur l'union indicible de l'Immaculée et de l'Esprit Saint[49]. En 1917, à Fatima, au Portugal, la Vierge apparaît à trois enfants. Elle demande, entre autres, la consécration à son cœur douloureux et immaculé. Le 13 octobre, au terme de plusieurs apparitions, cinquante mille personnes assistent au miracle du soleil.

Ne croyons pas que l'Église ait favorisé ces manifestations surnaturelles, jugées souvent intempestives. Elle s'est opposée à certaines et a fini, après de longues enquêtes, à en reconnaître quelques-unes. Le 8 décembre 1955, jour de la fête de l'Immaculée Conception, le comité du conseil de l'Europe accepte la proposition d'Arsène Heitz d'un drapeau de l'Europe fait d'une couronne de douze étoiles dorées sur fond de ciel bleu, qui rappelle la Femme de l'Apocalypse et la Vierge de la rue du Bac. Du propre aveu de son concepteur, ce symbole est un signe marial imprimé sur l'Europe, à l'insu de beaucoup. L'affaire anglaise est devenue une affaire européenne.

En conclusion, nous pouvons établir que l'Angleterre a été le foyer culturel où s'est développé le dogme de l'Immaculée Conception, après des débats de plusieurs siècles. L'époque moderne et contemporaine a vu également la place de Marie s'étendre dans la piété et dans le dogme. Dans toute cette histoire inachevée, il est frappant de constater la progressivité du culte marial dans l'Église. Les croyants y verront l'action de l'Esprit, auquel est tellement unie la jeune fille de Nazareth. L'Esprit qui vient introduire l'humanité dans « la Vérité tout entière » (Jn 16, 13).

Bibliographie sélective

VACANT Alfred, *Dictionnaire de Théologie Catholique*, Paris, Le Touzey, 1910.

LAMY Marielle, *L'Immaculée Conception. Étapes et enjeux d'une controverse au Moyen Âge (XIIIe-XVe siècle)*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2000.

RUBIN Miri, *Mother of God. A History of the Virgin Mary*, Yale University Press, 2009.

BETHOUART Bruno et LOTTIN Alain (dir.), *La dévotion mariale de l'an Mil à nos jours,* Arras, Artois Presses Université, 2005.

---

[48] Le contexte historique était favorable pour le pape Pie IX : « Ce temps est aussi celui de la Révolution de 1848, de la Révolution italienne et de ses conséquences pour les États pontificaux, mais aussi celui de la grande offensive ultramontaine qui emporta ce qui restait en France d'ecclésiologie vaticane » (C. Langlois, « Le temps de l'Immaculée Conception », *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours, op. cit*., p. 364).

[49] *Le Bienheureux Père Maximilien Kolbe. Entretiens spirituels inédits*, Paris, éditions P. Lethielleux, 1974, p. 47-50.

DE BOISSIEU Béatrice, BORDEYNE Philippe et MAGGIANI Silvano (dir.), *Marie*, l'*Église et la théologie. Traité de mariologie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2007.
PATRIZI Maria Elisabetta, *L'Eucaristia e la Madre del Signore*, Roma, ed. Citta Nuova, 2011.
CHIRON Yves, *Enquête sur les apparitions de la Vierge*, Paris, Perrin, 2007.
LAURENTIN René, *Les Évangiles de l'enfance du Christ*, Paris, Desclée de Brouwer, 1981.
-*Court traité de théologie mariale*, Paris, Lethielleux, 1954.
LAURENTIN René, ROCHE Philippe, *Catherine Labouré et la médaille miraculeuse*. *Documents authentiques (1830-1876)*, Paris, Lethielleux, 1976.
COLLO Carlo, « Maria nel pensiero de Luther », *Theotokos*, 1996, n°1.
BEAINI Pierre, *Le Mystère de l'Immaculée Conception dans les écrits du Père Kolbe*, Rome, Mission de l'Immaculée, 1988.
AUBIN-BOLTANSKI, « La Vierge, les chrétiens, les musulmans et la nation Liban, 2004-2007 », *Terrain n°51*, 2008/2.
GRIGNION DE MONFORT Louis-Marie, *Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge*, Paris, Seuil, 1966.
KOLBE Maximilien-Marie, *Entretiens spirituels inédits*, Paris, Lethielleux, 1974.
MIGNE Jean-Pierre, *Patrologiae Cursus completus omnium ss Patrum, Doctorum Scriptorumque ecclesiasticorum*, Paris, Garnier, 1857 (série latine, abrégée ici PL, série grecque, abrégée ici PG).
MARTELET Bernard, *Saint Bernard et Notre-Dame*, Paris, Mediaspaul, 1985.
BERNARD DE CLAIRVAUX, *À la louange de la Vierge Mère*, Paris, Cerf, Sources Chrétiennes n°390, 1993.
JEAN DAMASCENE, *Homélies sur la Nativité et la Dormition*, éd. Pierre Voulet, Cerf, Sources Chrétiennes n°80, 1998.
ALPHONSE DE LIGUORI, *Les Gloires de Marie*, Paris, Fribourg, Saint-Paul, 1989.
ADGAR, *Le Gracial*, éd. Pierre Kuntsmann, Université d'Ottawa, 1982.
GAUTIER DE COINCI, *Les Miracles de Nostre Dame*, éd. V.F. Koenig, Genève, Droz, 1966-1972.
Le Coran, traduction Kasimirski, GF, 1970.
La Bible de Jérusalem, Cerf, 1979.